



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Graves conséquences du conflit au Cameroun sur ses populations

Question écrite n° 24788

Texte de la question

M. Jean Lassalle alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les graves conséquences du conflit sans précédent au Cameroun sur ses populations. En effet, dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun, une terrible crise et un conflit meurtrier qui oppose indépendantistes anglophones à l'armée et la police, ont causé plus de 3 000 morts en deux ans, selon des ONG. Ces deux provinces abritent environ 16 % de la population camerounaise. Ailleurs, dans l'extrême-nord, une des régions les plus pauvres où vivent environ un dixième des Camerounais, les djihadistes du groupe nigérian Boko Haram, bien qu'affaiblis, poursuivent leurs attaques. Depuis que la crise anglophone est devenue un conflit armé, plus de 400 000 personnes ont été déplacées, dont une majorité de femmes et d'enfants. Ces troubles socio-politiques en cours laissent de très nombreuses victimes principalement parmi les femmes et les fillettes, ainsi des cas de viol et d'autres formes de maltraitance à leur égard sont perpétrés à la fois par des séparatistes et les militaires. Et ce, malgré de grands efforts du gouvernement en place et en dépit de tous les appels en faveur d'un cessez-le-feu et du respect des droits des équipes de la Commission des femmes des Nations unies. Alors que la France tenait à souligner son attachement pour les droits de l'Homme en accueillant le 11 novembre 2019 la première édition du Forum de Paris sur la Paix, le Gouvernement français a un grand rôle à jouer dans ce conflit. D'autant plus que selon plusieurs ONG, des journalistes ainsi que des responsables politiques des différents pays, ont récemment déclaré qu'un génocide est en cours au Cameroun et réclament une enquête de la communauté internationale. C'est pourquoi, dans ce contexte d'une extrême urgence, il lui demande si la France, en tant qu'un membre du Conseil de sécurité des Nations unies, compte prendre une position, réunir ses partenaires et engager une action commune afin d'apporter le soutien à ce peuple et sensibiliser la communauté internationale sur le drame de ces femmes blessées et meurtries. Sans oublier le fait que, comme il est réaffirmé dans la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies du 31 octobre 2000, elles ont un rôle essentiel dans la prévention et le règlement des conflits, les négociations, la consolidation et le maintien de la paix, ainsi que dans la réponse humanitaire et la reconstruction après le conflit.

Texte de la réponse

La France suit avec une attention particulière l'évolution de la situation dans les régions anglophones du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun, où la crise a déjà fait plusieurs milliers de morts. Les violences perpétrées le 14 février dernier par des éléments armés à l'encontre des populations du village de Ngarbuh (nord-ouest), qui ont fait de nombreuses victimes, dont des femmes et des enfants, sont inadmissibles. La France demande que les responsables soient identifiés et qu'ils répondent de leurs actes devant la justice camerounaise. La France reste particulièrement attentive à la situation des femmes et des filles et appelle les autorités camerounaises à prendre des mesures afin que les auteurs présumés de violences, y compris de violences sexuelles, soient poursuivis et traduits en justice. La France est également préoccupée par la grave crise humanitaire dans le pays, notamment en matière de déplacements internes et de respect du droit international humanitaire. Selon le dernier rapport du Secrétaire général des Nations unies sur la situation en Afrique centrale, plus de 4 millions de personnes auraient besoin d'une aide d'urgence au Cameroun, soit près d'une

personne sur six. La France, à travers son soutien aux agences onusiennes et aux ONG, tant dans le domaine humanitaire que de la stabilisation, a par exemple accompagné le retour des réfugiés centrafricains, présents à l'Est du Cameroun, dans des conditions sûres, dignes et sécurisées, et encouragé la résilience des populations touchées par la crise Boko Haram, le relèvement économique local et l'accès aux services de base. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'est rendu au Cameroun les 23 et 24 octobre 2019. Au cours de ce déplacement, il a notamment annoncé que la France appuierait la mise en oeuvre du statut spécial octroyé par les autorités camerounaises aux régions du nord-ouest et du sud-ouest, conformément aux recommandations du grand dialogue national qui s'est tenu du 30 septembre au 4 octobre 2019 à Yaoundé. La France demeure convaincue que seule une solution politique pourra mettre un terme à cette crise. La tenue du grand dialogue national est une première étape essentielle, qui doit être poursuivie, vers le retour à la paix dans les deux régions anglophones et vers une réconciliation nationale durable. La France reste attentive et déterminée à consolider la dynamique positive mais fragile qui vient de s'ouvrir au Cameroun.

Données clés

Auteur : [M. Jean Lassalle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24788

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 novembre 2019](#), page 10232

Réponse publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2987